

LES TRAVAUX PERSONNELS ENCADRÉS

Au lycée, les TPE sont une des principales innovations de la rentrée. Nous reproduisons ci-dessous un certain nombre d'informations parues dans les derniers numéros d'EPI.Net (le magazine électronique bimensuel gratuit de l'EPI). Nous donnons également la parole au SNES et au SE-FEN.

Nous demandons aux collègues de nous envoyer leurs avis sur les TPE et de nous faire part de leurs pratiques.

- LES T.P.E.

* *les textes*

Le B.O. du 22 juin présente l'organisation des TPE pour l'année 2000-2001 : calendrier de mise en place, intégration dans l'horaire (elle doit favoriser les échanges entre enseignants), thèmes, mesures d'accompagnement. De nouveaux exemples de pratiques sont disponibles en ligne. Le CNDP et Educnet ont ouvert des pages regroupant les documents officiels et présentant des ressources (particulièrement sur l'utilisation des TIC, les aspects légaux).

<http://www.education.gouv.fr/bo/2000/24/ensel.htm>

<http://www.cndp.fr/lycee/tpe/>

<http://www.educnet.education.fr/TPE/>

Problèmes juridiques et questions relatives au cadre réglementaire des sorties d'élèves pendant les TPE.

<http://194.254.2.19/database/articles/fichiers/fichetpe-droit-sortie-eleves.pdf>

* *sites généraux*

Parmi les sites expérimentaux, il convient de citer les travaux du stage national « Internet et sciences humaines » tenu à Valbonne en mars 1999. Ils donnent des exemples de démarche : par exemple la localisation de l'usine de la Smart. L'académie de Paris a mis en ligne un site remarquable : expérimentations, grilles d'évaluation. Le CDDP (Paris) rend compte des expérimentations de 1999 : nombreux documents pédagogiques. L'académie de Versailles ouvre des pages particulièrement riches : textes officiels, travaux d'élèves en ligne, ressources et contacts,

forum. L'académie de Nantes publie des exemples d'expérimentation accompagnés de documents pédagogiques (carnet de bord par exemple). L'académie de Nancy-Metz diffuse également des bilans d'expérimentation : carnets de bord, planning, sujets, grilles d'évaluation. L'académie de Besançon publie un dossier très précis sur le cahier de bord. L'IUFM d'Auvergne a travaillé également sur les TPE et publie une remarquable série de liens, des propositions de démarches, une fiche de suivi du cahier de bord ainsi qu'une fiche d'évaluation d'un TPE.

http://www.ac-aix-marseille.fr/bleue/sc_eco_soc/TPE/pgedocfingpetpe.htm

<http://www.auvergne.iufm.fr/FC/tpe/tpe2.htm>

<http://tpe.scola.ac-paris.fr>

http://www.cndp.fr/cpdp/b_peda/b17.htm

<http://www.ac-nice.fr/reformel2000/tpe/menutpe.htm>

<http://www.ac-versailles.fr/tpe/default.htm>

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/ses/tpeprem/reze/reze1.htm>

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/ses/tpeprem/destour/sommail.htm>

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/TPE/tpe.htm>

http://artic.ac-besancon.fr/formation_continue/

<http://www.auvergne.iufm.fr/FC/tpe/tpe2.htm>

Est-il utile de rappeler que le CNDP collecte sur ses pages de nombreuses ressources documentaires, par exemple des bibliographies thématiques ? Cependant la découverte de ces derniers jours est l'excellent site « Réussite au lycée » de l'académie de Lille. Il propose une remarquable brochure de présentation des TPE qui met l'accent, sans prétention et avec clarté, sur les bases pédagogiques de ces travaux et explique comment débiter un TPE. La lecture de ce document est vivement recommandée aux enseignants qui, dans les jours à venir, vont avoir à prendre en charge ces travaux. Ce site fait partie des nombreuses adresses classées et publiées dans le bookmark très complet de l'IUFM d'Auvergne. De son côté, Thierry Hatt recense les documents disponibles sur les différents serveurs académiques. Enfin, l'IUFM de Lorraine publie des fiches d'aide destinées aux élèves, un peu oubliés ailleurs.

<http://www.cndp.fr/lycee/tpe>

<http://www2.ac-lille.fr/reussite-lycee/tpe.htm>

<http://www.auvergne.iufm.fr/FC/tpe/tpe2.htm>

<http://194.254.2.19/pedago/tpe/index.cfm>

<http://www.lorraine.iufm.fr/product/tpe/BoiteOutils1107/default.htm>

* *Liste de diffusion*

Une liste de diffusion relie des enseignants qui ont en charge les TPE. C'est un instrument précieux de mutualisation des expériences.

<http://ldt.proto.education.gouv.fr/www/info/tpe-tice>

* *TPE et sciences*

L'académie de Grenoble a particulièrement travaillé sur les TPE dans les disciplines scientifiques. Elle propose des comptes-rendus d'expérimentation, des réflexions sur le carnet de bord, le choix des sujets, l'évaluation (fiches). L'académie de Bordeaux propose des liens et des exemples. L'académie de Toulouse publie une belle série d'expérimentations remarquables.

<http://www.ac-grenoble.fr/tpe/index.htm>

<http://www.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/Maths/Lyc/TPE/tpe.htm>

<http://www.ac-toulouse.fr/tpe.html>

L'académie de Versailles donne un exemple de travail sur *les rythmes biologiques*.

<http://www.ac-versailles.fr/tpe/travaux/galilee-cergy/dav-eric/horloges.htm>

L'académie d'Amiens ouvre un site d'une grande richesse recensant liens internet, bibliographie et filmographie sur le thème des *Risques naturels*. Une base solide pour envisager des TPE.

<http://www.ac-amiens.fr/crdp/TPE/selecdoc/thema/Risques.htm>

Parmi une riche page de ressources sur les maths et les TPE, l'académie de Bordeaux publie des documents pédagogiques sur les pavages. On pourra également utiliser les images satellitales du site Obter.

<http://www.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/Maths/Lyc/TPE/pavages.htm>

<http://www.educnet.education.fr/obter>

* *TPE et SES*

Savoirs CDI propose des exemples d'expérimentation en SES-mathématiques, SES-espagnol, SES-géographie, SES-allemand.

À Bordeaux, C. Feytout publie de très bonnes pages sur les TPE en SES : excellentes et fort utiles diapositives sur l'élaboration et la réalisation des TPE, propositions de sujets, carnet de bord, évaluation, réflexion poussée sur le thème « réalités et impact des indicateurs chiffrés ». L'académie de Nantes publie un bon choix de liens sur les TPE en SES.

<http://www.savoirscdi.cndp.fr/outilspeda/TPE/TPE.htm>

http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/SudMedoc/ses/1999/tpe_3_00/

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/ses/actualite/tpe.htm>

* **TPE et histoire-géo**

Déjà signalés, les pages de Savoirs CDI publient des expérimentations en histoire-géographie - math ou SES ou langue. P. Boyries, sur le site de Grenoble, diffuse une série de documents pédagogiques particulièrement riche résultant de stages de formation : utiliser Internet, livre électronique, utilisation des TIC dans les TPE, fiches de consigne sur des sujets précis en série L et ES. Sur le site des Clionautes il a mis en ligne des exemples de cahiers d'enquête réalisés par les élèves. La liste de diffusion H-Français, la liste des Clionautes, a diffusé des exemples de circulaire de rentrée destinés aux élèves. Enfin Sylviane Tabarly publie un expérimentation remarquable sur le thème de l'OMC.

<http://www.savoirscdi.cndp.fr/outilspeda/TPE/TPE.htm>

http://www.ac-grenoble.fr/histoire/tice/tpe_pascal/index.html

<http://www.clionautes.org/profs/pboyries/former/tic-hg/demarche/enquete/extraits.htm>

<http://h-net.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=H-Français&month=0009&week=a&msg=2wE2c%2beOYQPXvqK6eV6m2Q&user=&pw=>

<http://www.multimania.com/jbraun/HG/Premiere/TPE.html>

<http://pharouest.ac-rennes.fr/e352009U/lycee/HGLyceeldeF/OMC/OmcAccueil.htm>

Le CRDP de Grenoble a mis en ligne une bibliographie sur **la ville** complétée par de nombreux liens. Le site du ministère de l'équipement propose des bibliographies commentées sur l'urbanisme. Enfin, La Documentation française publie un rapport de C. Brevan et P. Picard sur l'évolution des métiers liés à la politique urbaine.

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/cddp07/ville/index.htm>

<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/biblif.htm>

<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>

Strasbourg et Lille offrent d'excellentes bibliographies sur **La frontière**.

<http://www.crdp.ac-strasbourg.fr>

<http://www2.ac-lille.fr/heg/bibliographie%20frontiere.htm>

Françoise Berthaux explique comment faire émerger une problématique à partir du thème **Les barbares**.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/lettres/tpebarb0.htm>

Le CNDP publie une bibliographie intéressante sur **Les élites**.

<http://www.cndp.fr/lycee/tpe/selecdoc/thema/elites.htm>

*** TPE et langues**

Aurélie Pech, professeur d'histoire-géographie, présente des exemples de sujets en classe européenne anglais. Jean Sahai a réalisé une riche page sur les langues dans les TPE : réflexion pédagogique sur le transdisciplinaire et le projet, très nombreux liens, témoignages. Dans le numéro 91 du 10 septembre d'InfoNews, Christine Reymond a publié certaines pistes. Une page à visiter ! En Allemand, le site de l'ADEAF offre de nombreuses ressources sur l'utilisation des TIC pour l'enseignement de la langue.

<http://perso.club-internet.fr/aupech/TPE.htm>

<http://www.outremer.com/~sharad/agreg/tpe.html>

<http://perso.wanadoo.fr/infonews/archives/sourcinfonw.htm>

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/allemand/adeaf/index.htm>

*** TPE et Lettres**

L'Académie de Lyon vient de mettre à la disposition des collègues un florilège d'une soixantaine de textes classiques sur la ville dans le cadre des TPE, mais aussi dans celui d'un projet académique interdisciplinaire sur l'architecture et l'urbanisme. Le serveur lillois diffuse une bibliographie (géographie) sur le thème de la frontière.

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/lettres/ville>

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/archi>

<http://www2.ac-lille.fr/heg/bibliographie%20frontiere.htm>

*** TPE et CDI**

Le CDI est forcément en position centrale dans le dispositif et les sites généraux (ci-dessus) le montrent. Ajoutons une expérimentation présentée par Savoirs CDI.

<http://www.savoirscdi.cndp.fr>

- P.P.C.P.

Le B.O. du 29 juin donne des exemples de PPCP dans différentes filières professionnelles, publie des fiches descriptives de projet et un calendrier. Une bonne liste de liens commentés se trouve sur le site du CDDP 57 avec quelques comptes-rendus d'expériences (particulièrement à Caen et Nice).

<http://www.education.gouv.fr/bo/2000/25/som.htm>

http://www.ac-nancy-metz.fr/cddp57/p_p_c_p_.htm

À Dijon l'équipe académique explique comment organiser le PPCP, choisir un projet et évaluer. Le site comprend également un document élève sur le travail de groupe, l'évaluation etc. Le site de Nancy-Metz est particulièrement riche : types de projets, travail d'équipe, organisation, moyens, suivi du projet, évaluation etc. Une véritable banque de ressources.

<http://www.ac-dijon.fr/pedago/Ppcp/ppcp1.htm>

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/PPCP>

- TRAVAUX CROISÉS

Le site Educnet aiguille vers les textes officiels et les résume. Il propose également une liste de diffusion spécialisée. Parmi les sites pédagogiques, il faut rappeler l'excellent site parisien sur les parcours diversifiés : l'organisation, les dispositifs pédagogiques, des exemples concrets rendent le site incontournable. L'académie de Nancy-Metz présente de nombreux parcours diversifiés dans les collèges de ses quatre départements. Le site de Versailles propose également des travaux réalisés dans 5 collèges à l'initiative des IPR de maths. Educnet mentionne deux exemples de travaux à Nice et Rouen (français, maths). Enfin, l'académie de Lille publie les documents relatifs à cinq expérimentations (français, histoire, arts plastiques, technologie, SVT, physique, maths).

<http://www.educnet.education.fr/lettres/anim/trtextes.htm>

http://www.educnet.education.fr/listes_educnet/travaux_croises.htm

<http://parcours-diversifies.scola.ac-paris.fr/PPDSURNET.htm>

http://www.ac-nancy-metz.fr/MIVR/parc_div/Accueil.htm

http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/math/travaux_croises.htm

<http://www.educnet.education.fr/lettres/anim/trxcrois.htm>http://www2.ac-lille.fr/jbrel-fruges/Actions%20péda/cyc%20centrale/Travaux%20croisés/travaux_croisés.htm

Le projet « Millen'Air » a réuni une équipe d'enseignants (lettres, arts plastiques, physique, documentaliste...) dans l'expérimentation d'un « travail croisé » au collège Jean Rostand d'Orvault. Le thème retenu, la pollution atmosphérique, sert de point d'ancrage à de nombreux travaux d'élèves.

<http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/cdi/peda/site0207/index.htm>

LE POINT DE VUE DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS

L'innovation apportée par les TPE

La mise en place des TPE va apporter des modifications non négligeables et profitables dans la façon d'agir à la fois des élèves et des enseignants.

Pour les élèves

- développement de l'autonomie, absolument nécessaire dans le supérieur et dans la vie active ;
- permet de « décloisonner » les disciplines ;
- donne un sens, un aspect plus concret aux savoirs disciplinaires ;
- permet d'acquérir de nouvelles méthodes de travail, éloignées du schéma « cours-exercices-devoir surveillé » ;
- permet de mieux valoriser certaines capacités des élèves ignorées dans d'autres séances plus classiques : expression orale, recherche documentaire, aptitude au travail en groupe, argumentation...
- développe leur curiosité intellectuelle, leur créativité, leur esprit critique ; permet de les motiver en les faisant choisir eux-mêmes leur sujet d'étude.

Pour les enseignants, les TPE

- favorisent le travail en équipe (les profs concernés + le documentaliste) pas assez développé au lycée ;
- valorisent le rôle du CDI et des documentalistes ;
- permettent d'individualiser la relation enseignant-élève ; permettent de mieux connaître ses élèves en les observant en activité, en groupes réduits ;
- développent l'interdisciplinarité ;
- diversifient les méthodes d'évaluations ;
- diversifient les méthodes d'apprentissage (en tenant compte, notamment, des nouvelles technologies).

Nos positions et revendications

Nous sommes très favorables aux TPE, et nous en sommes d'ailleurs en partie à l'origine.

Dans notre Supplément à *l'Enseignant* du 30-12-97 Spécial « lycées en débat » nous écrivions :

« On pourrait imaginer une nouvelle épreuve où le candidat serait amené à soutenir une production ou un dossier personnel devant un jury. Ce travail serait préparé, seul ou à plusieurs, dans le cadre d'un volume horaire encadré par des enseignants, sur un thème couvrant plusieurs disciplines... cf. p. 3. »

On reconnaît dans cette revendication, écrite en 1997, la problématique de ces Travaux Personnels Encadrés.

L'innovation apportée par ces TPE, pour les élèves et les pratiques des enseignants, nous paraissent très positives. Les TPE peuvent constituer une première étape dans la reconnaissance de l'évolution du métier d'enseignant.

Notre soutien massif aux TPE nous permet d'être encore plus exigeant sur leur mise en place, et d'insister sur les problèmes soulevés :

- sur la formation des enseignants : l'annonce de stages de formation au cours du premier trimestre demande à être suivie d'effet, et nécessite des moyens importants. Sur ce point, les Académies ont fait des efforts très variables.
- sur la responsabilité (surveillance, contrôle des absences, déplacements des élèves) : les textes en vigueur (circulaire n° 96-248 du 25/10/1996) ne prévoyaient pas ces TPE. Il est noté « le règlement intérieur définit les conditions de la surveillance des élèves, de leurs déplacements et sorties hors de l'établissement ». Il est donc nécessaire, lors des prochains CA dans les lycées, d'aborder cette question, et de préciser le RI afin de pouvoir débiter les TPE sans risquer à tout moment d'être mis en cause.
- sur l'évaluation : nous ne savons pas comment les TPE seront pris en compte pour le baccalauréat, ni même s'ils le seront. Nous sommes passés d'un premier projet où ils auraient constitué une épreuve particulière au projet actuel où ils figureraient simplement sur le livret scolaire.

Nous avions exigé

- Une liste nationale des thèmes : c'est acquis ; cette liste est une garantie pour ceux qui craignent que les sujets choisis soient sans rapport avec les savoirs disciplinaires enseignés.
- Une amélioration des conditions matérielles avec un accroissement des moyens humains et financiers : c'est la grande crainte ! La bonne

marche de ces TPE nécessite plus de documentation, de moyens informatiques, de documentalistes pour guider les lycéens. Nous devons détecter les insuffisances, réclamer les postes nécessaires auprès du ministère, et le développement des CDI auprès des conseils régionaux.

- Une mise en place transitoire des TPE : obtenue, puisque la majorité des classes débiteront en janvier 2001, après un trimestre de préparation pour les enseignants.
- Un accroissement du nombre d'heures par division. 2h par division est insuffisant ; nous demandons 4h ; le ministère a promis de porter à 3h en 1^{re} en 2001 (et en 2002 en Tale)
- La mise en place des TPE montre bien la validité de nos exigences en temps, moyens et formation.

Dérive possible à cette rentrée

De septembre à janvier, pendant l'horaire « TPE » inscrit dans l'emploi du temps des élèves, certains chefs d'établissement pourraient être tentés de demander aux enseignants de prendre les élèves (par exemple en faisant cours dans leur discipline). Il faut bien sûr refuser. Il ne s'agit en aucun cas d'un sous-service. Ce décalage entre la rentrée et le début des TPE est justement prévu pour permettre aux enseignants concernés de se concerter, de recenser la documentation disponible, de préparer l'information des élèves, des parents, de préparer des dossiers documentaires...

Syndicat des Enseignants
209 Bd St Germain – 75007 Paris
mél : national@syndicat-enseignants.org
web : <http://www.syndicat-enseignants.org>

LE POINT DE VUE DU S.N.E.S.

TPE, agir collectivement

Les TPE sont un des éléments les plus visibles de la réforme des lycées, et avaient cristallisé de fortes contestations au moment des mouvements de mars dernier. Le ministre est parti, les TPE sont restés, leur mise en œuvre s'étant quelque peu assouplie.

Qui ne souscrirait pas aux objectifs affichés : rendre les élèves plus autonomes, leur permettre de relier entre eux les savoirs dispensés dans une discipline ou une activité, réfléchir personnellement à un sujet et une problématique, utiliser des ressources documentaires...

Mais il est évident que les TPE ne font pas consensus dans la profession et le SNES ne peut trancher le débat à la place des collègues. Il faut donc débattre. De nombreuses questions se posent : cette démarche relève-t-elle du lycée ? Les élèves ont-ils les outils pour cela ? N'est-ce pas une surcharge de travail pour eux, peu rentable ?... À l'inverse des professeurs sont déjà engagés dans des démarches similaires, soit dans le cadre de pratiques de projet, soit dans le cadre de certains enseignements, comme les disciplines technologiques ou l'histoire des arts.

Le refus d'accorder deux heures par professeur comme nous le demandions, les conditions matérielles dans les établissements (emplois du temps, salles de travail, informatique, CDI) risquent d'entraîner de lourdes difficultés et une surcharge de travail. S'ajoutant à cela, le manque de préparation et de formation en amont, de réflexion collective, d'appropriation personnelle, conduit une fois encore les enseignants à devoir se débrouiller eux-mêmes.

Qu'en est-il sur le terrain à cette rentrée ? L'interprétation des textes par les proviseurs est très différente. Le cas majoritaire est d'une heure professeur dans l'emploi du temps. Cependant certains collègues bénéficient de deux heures par discipline et par classe, d'autres se partagent à trois ou quatre disciplines les deux heures. Rétribués parfois en heures supplémentaires ou attribués en complément de service, les TPE peuvent être assurés par des collègues n'ayant pas la classe en cours. Certaines équipes constituées en juin ont été modifiées pour *ajuster* les emplois du temps. Face aux refus d'enseignants de prendre en charge les TPE, notamment en langues vivantes et en français, des proviseurs leur ont retiré la classe de première et les ont menacés de sanctions. Parfois l'administration exige, en contradiction totale avec les circulaires ministérielles, que les professeurs commencent les TPE dès maintenant

ou prennent les élèves pour faire des cours jusqu'en janvier afin que ces derniers soient toujours sous leur responsabilité. Le temps de concertation et de formation est rarement prévu.

Que faire ? Mener l'action collective qui exprimera soit le refus collectif des collègues de mettre en place les TPE cette année, soit les demandes urgentes pour rendre possible les TPE en janvier.

Nous exigeons que les textes officiels soient respectés afin d'éviter toute déréglementation à la faveur de la mise en place des TPE.

Il nous faut faire le plus rapidement possible, le bilan exact des besoins matériels, et travailler en étroite collaboration avec les documentalistes : c'est-à-dire là où les problèmes sont très aigus (manque de personnels, CDI inégalement dotés). Nous devons réclamer la mise en place rapide de réelles actions de formation, par exemple sur l'utilisation de l'outil informatique, un suivi tout au long du premier trimestre, notamment pour l'analyse des thèmes, le choix des sujets et la définition des problématiques.

Les thèmes retenus sont contestables. Ils n'ont fait l'objet d'aucune consultation, d'aucun débat, ils ont été imposés par des groupes d'experts. En outre la démarche suivie est une fois de plus déconnectée des programmes. Aucun bilan exhaustif de l'expérimentation n'a été publié en direction de l'ensemble des enseignants de lycée. Enfin, rappelons qu'il ne s'agit pas de faire rédiger des mémoires de maîtrise à nos élèves. L'essentiel n'est pas le produit fini mais bien l'apprentissage des élèves, leur mise en activité intellectuelle. Pour l'instant, l'évaluation se limite à une mention sur le bulletin et le livret scolaire et n'entre pas dans le décompte des points du baccalauréat.

Les réformes doivent être pensées en amont au moment de la conception des programmes, or celle-ci a été conduite dans l'urgence, continuée sans véritables moyens, sans réflexion globale, elle pourra difficilement permettre une meilleure appropriation des savoirs par les élèves.

Toute réforme est coûteuse en temps, suppose des tâtonnements, de réelles hésitations, mais surtout un réel consensus sur sa nécessité et ses modalités d'application.

Dans l'*US* du 16 septembre 2000
SNES – 1 rue Courty – 75341 Paris Cedex 07

mél : secgene@snes.edu

web : <http://www.snes.edu>